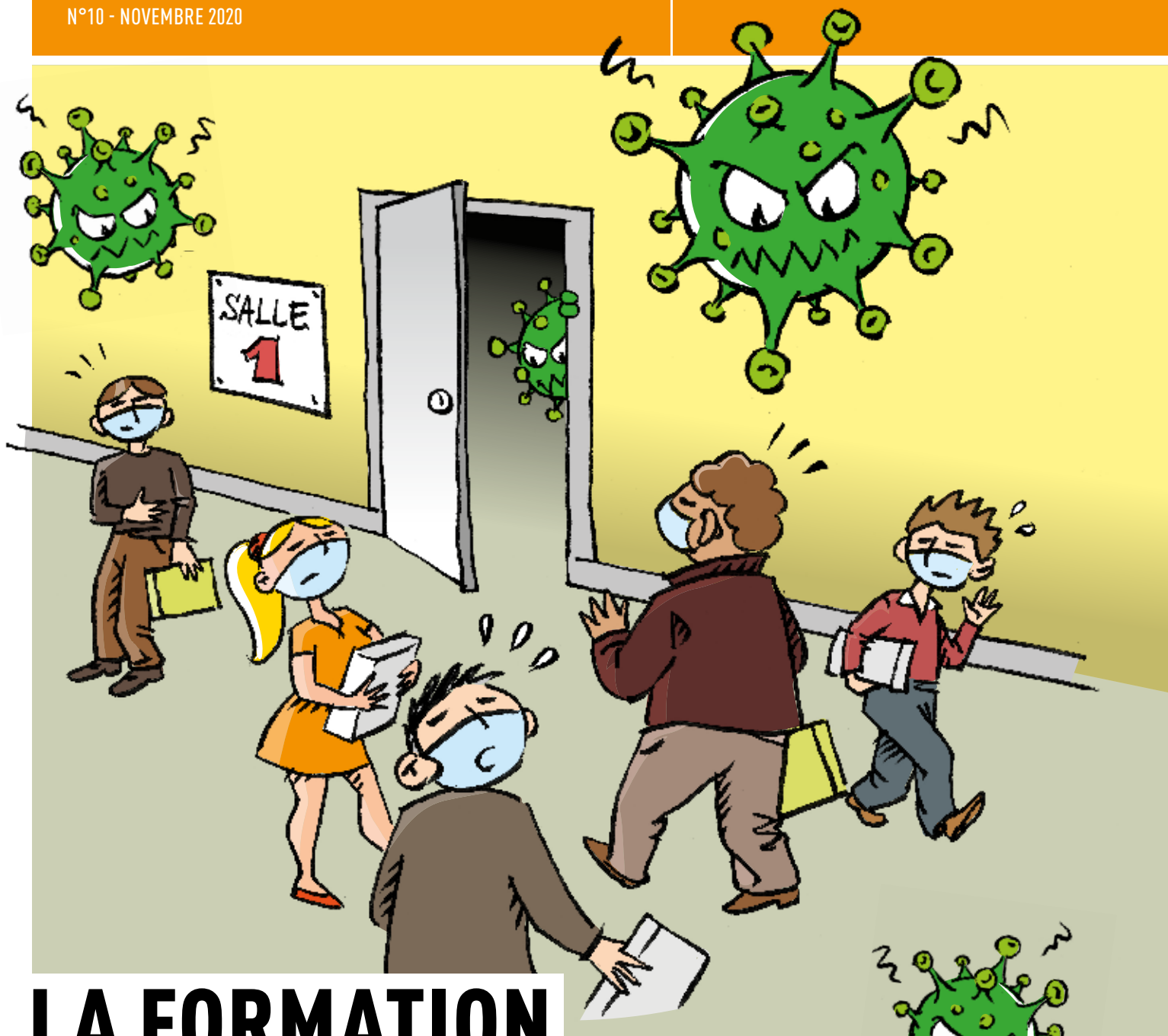


ENSEMBLE

LE JOURNAL DES ÉLUS DU COMITÉ
SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

N°10 - NOVEMBRE 2020

GSE
RATP INFRASTRUCTURES



LA FORMATION DANS LA TOURMENTE

À LIRE PAGES 4 À 6

ET AUSSI :

PAGE 2 DISPARITION : MICMAC À COP **PAGE 3** HA : UNE RÉORGANISATION
AU PRIX FORT **PAGE 3** CSSCT : AMIANTE À BOURDON **PAGE 7** LE CSE
EN SÉANCE D'OCTOBRE

ET ICI,
COMMENT ÇA VA ?

MICMAC À COP

Peut-on parler de répit ? Précédée par la rumeur, l'annonce de la disparition de l'unité COP est tombée fin septembre. La trentaine de salariés a, du même coup, appris sa réaffectation à marche forcée, réaffectation que le dépôt d'une alarme sociale vient tout juste de repousser d'octobre à fin novembre.

L'unité COP n'aura même pas eu le temps de fêter un premier anniversaire ni de trouver sa raison d'être. Une unité à l'objet mal défini par la direction, formée de quatre entités aux missions très diverses : du pilotage des chantiers de nuit à, par exemple, la cyber sécurité ou le nettoyage de la vitrerie... À tel point que nombreux ont imaginé COP taillée pour son directeur. La dissolution de l'unité, au départ du susdit directeur pour RER, apporte de l'eau à leur moulin.

« L'alarme sociale, explique François, agent au Pôle propreté de COP et élu au CSE, porte sur le mal-être des agents consécutif à la violence de cette décision, mais aussi sur les nombreuses questions posées par leur intégration dans les structures accueillantes. »

UNMOT COUVRE-FEU

[ku.və.fo] n.m. :

La pratique nous viendrait de Guillaume le Conquérant, redoutant au 11^e siècle les réunions séditeuses alors qu'il vient de s'emparer du trône d'Angleterre. Retraversant la Manche, le couvre-feu aurait trouvé en Normandie un nouveau foyer, avant de se répandre, appelant à recouvrir la chaleur de l'âtre, pour se garder des incendies nocturnes. Sous le couvre-feu, désormais confiné, reste à savoir ce qui couve : les braises, le virus, la colère ?...

ÉDITO RECONFINÉS

Le couvre-feu n'a finalement pas fait... long feu, nous voici donc reconfinés. Les opinions ne manquent pas à ce sujet. Nous nous accorderons sur un point : le délaissement du service public mène au désastre. Des milliers de lits d'hôpitaux ont été supprimés ces dernières années, et notre système de santé souffre d'un sous-investissement permanent que plus personne ne conteste. Néanmoins, ce consensus de façade n'a pas empêché le déploiement des plans de productivité qui épuisent les personnels et les désarment devant la maladie.

À RATP infrastructures, les activités se poursuivent. Le télétravail est la règle pour la quasi-totalité des agents des fonctions centrales. À DPI et DGOA, les salariés se répartissent entre le terrain, le télétravail et des formules mixtes. Les personnes vulnérables non éligibles au télétravail sont pointées en code 746. Réduits à la fin de l'été, les critères de vulnérabilité en vigueur le 5 mai ont été rétablis. Ces mesures seront-elles suffisantes pour enrayer la pandémie ? Le doute subsiste. Nous le savons par expérience, à la maintenance ou encore pour les fonctions support, les économies d'un jour finissent par se payer au prix fort. Plusieurs dossiers évoqués dans ce journal en témoignent, le regard de nos directions reste cependant rivé aux indicateurs de productivité. Ouvrons grand les yeux ! demandent au contraire vos élus dans leurs interventions au CSE et à vos côtés, sur le terrain ou en télétravail, pour vous défendre et vous informer.



Éric Turban,
secrétaire du
Comité Social et économique
RATP Infrastructures

UN CHIFFRE

384

C'est le bilan en trois ans des destructions d'emploi obtenues par Diapason dans les fonctions supports RATP. L'objectif, après trois années sur les sept prévues, était de 450. Malgré bien des efforts, nos directions n'y sont pas parvenues. Dur, dur ! La cible reste pourtant de 1 100 destructions fin 2024. Pour gratter 200 postes en moins durant les deux prochaines années, la RATP souhaite conclure accord qui s'apparenterait à la mise en place d'une rupture conventionnelle. Payer pour supprimer des emplois, drôle d'ambition pour une entreprise publique !



ET ICI,
COMMENT ÇA VA ?

HA, LA RÉORGANISATION CHÈREMENT PAYÉE

La présentation au CSE en octobre de la réorganisation de l'unité de soutien Achats & Logistique n'a pas été une surprise. Loin de là, puisqu'elle a été réalisée avant même d'avoir été présentée ! Depuis 2018, l'unité est prise dans un triangle formé par les plans Transformation des Ingénieries, Filière Achats et Diapason. Les maîtres-mots sont l'agilité, la transversalité... dans la mesure où ils s'accordent avec la productivité.

Divers mouvements de personnel ont reconfiguré l'unité (deux postes en moins au passage) en trois équipes formées de 31 agents en charge des achats liés à la VOIE, aux Travaux les Courants Forts (TFCE), et aux systèmes du transport (AST). « Depuis des années, témoigne Laura (acheteuse HA-VOIE), on s'en sortait tout juste en pérennisant des prestas qui sont de véritables équivalents temps plein. C'est toujours la même logique : plus de travail, moins de postes. Sur le papier, ça fonctionne peut-être ; dans la réalité, c'est autrement plus compliqué. »

CSSCT

DANGER AMIANTE



Notre commission est intervenue et les élus du CSE ont émis un avis favorable pour une intervention de maintenance à Bourdon, dans la salle technique Edison, suivant le mode opératoire « en sous-section 4 » (milieu amianté). Le désamiantage des faux-plafonds était prévu. En prévision des travaux, des collègues de SIT ont mené une opération d'entretien des baies (armoires) informatiques. En toute confiance, puisque la pompe installée depuis un an n'a pas détecté une seule fibre d'amiante. Pourtant, le prélèvement qu'ils effectuent avec des lingettes révèle des poussières amiantées en provenance du faux-plafond.

On arrête tout ! Et on recommence... mais en observant strictement les règles « sous-section 4 ». Seuls des agents habilités et accompagnés par un professionnel agréé sont autorisés à intervenir, équipés en conséquence des pieds à la tête (kit amiante, cagoule THP3), durant un temps réduit (1 heure) et suivant un mode opératoire impératif. Les élus de la CSSCT ont obtenu, indépendamment du résultat du chantier test, que les agents qui interviendront dans cette salle le feront tous « en sous-section 4 » jusqu'au dépoussiérage complet des équipements de cette salle.

Enfin, notons que c'est l'usage de lingettes par SIT qui a donné l'alarme, usage jusqu'alors proscrit par l'unité CT...

Christian PAROT,
secrétaire de la Commission Santé Sécurité
et Conditions de Travail





LA FORMATION LA TOURMENTE COVID

Les résultats du premier semestre

Début octobre, la commission Formation du CSE a passé en revue les réalisations du premier semestre au regard des objectifs fixés par le Plan de développement des compétences (PDC). Les échanges avec les RFU ont mobilisé deux journées entières. C'est à partir de ce travail que les élus au CSE se sont prononcés sur les résultats des six premiers mois de 2020 et le PDC pour 2021 (lire aussi page suivante).

Les résultats sont grandement impactés par la situation sanitaire. Dans toutes les

La formation ne se mesure pas uniquement en quantité réalisée mais également en qualité. À de nombreuses reprises, les agents ont constaté que le niveau pédagogique et/ou technique était en deçà de leurs besoins. Un effort est nécessaire pour la qualité de vie de tous, formateurs comme stagiaires. La qualité des infrastructures du réseau n'en sera que meilleure.

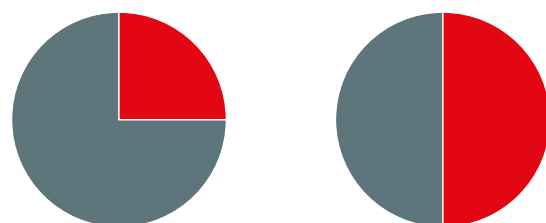
unités, le deuxième trimestre regroupe généralement une part importante des heures de formation. Avec le confinement, les centres de formation ont fermé. Leur réouverture progressive s'est faite en juin. Dans ce contexte, les résultats à mi-année de RATP Infrastructures sont dans la moyenne des autres départements. La formation de RATP Infrastructures au 1^{er} janvier complique les comparaisons avec les années précédentes.

Les élus, unanimes, ont donc estimé ne pas être en mesure de caractériser l'avis émis sur les résultats du bilan des formations à mi-année.

POUR : 18
(13 CGT, 2 UNSA, 1 CFE-CGC, 2 SAT)



FC FONCTIONS SUPPORTS



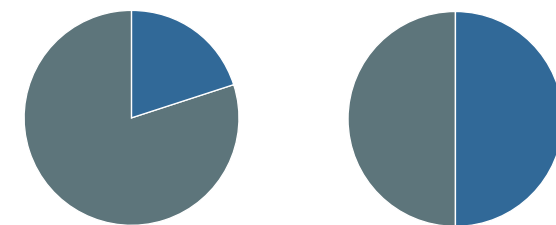
Taux de réalisation à fin juin : 25,48 %
Projection fin d'année (hors Covid) : 50 %

L'effectif des fonctions supports est passé de 208 à 274 agents soit 66 agents de plus avec la création de RATP Infrastructures.

L'essentiel des formations couvrent les domaines des achats, de la finance et du management. Comment a été utilisée l'enveloppe prévue pour accompagner les agents dans la mise en place du département RATP Infrastructures ?



ESO



Taux de réalisation à fin juin : 18,5 %
Projection fin d'année (hors Covid) : 50 %

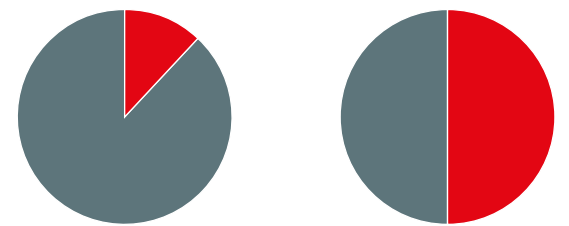
Hors Covid, le taux de réalisation de ESO aurait vraisemblablement dépassé les 41 % au premier semestre.

Le confinement est tombé au plus mauvais moment car l'unité ESO réalise la plus grosse partie de ces formations lors du second trimestre de l'année. Très impliqué, le RFU est cependant parvenu à organiser un exercice de dénoyage, malheureusement reporté en 2021.



TDE reste la lanterne rouge du département. Avec de nombreuses anomalies remontées par les agents, qui relèvent en outre une dégradation de la gestion de la formation depuis quelques mois. L'unité paie au prix fort les suppressions de postes de RFL. La charge de travail n'est pas adaptée pour une seule personne. La commission demande à la direction de rétablir des postes de RFL ou, à tout le moins, de nommer un adjoint administratif au RFU. Nous serons attentifs aux résultats de cette unité pour le bilan annuel 2020.

TDE

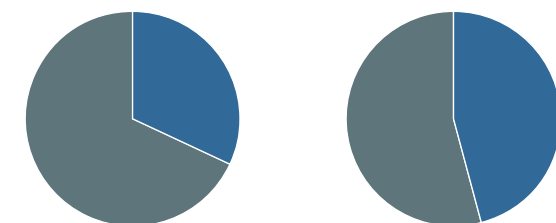


Taux de réalisation à fin juin : 12,2 %
Projection fin d'année (hors Covid) : 50 %

Les commissaires se sont notamment inquiétés du très faible taux de réalisation (6,5%) des formations maintien des compétences et prévention des risques professionnels.



CT



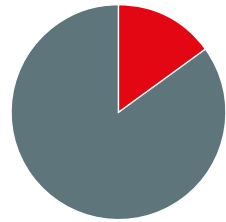
Taux de réalisation à fin juin : 32 %
Projection fin d'année (hors Covid) : 46 %

Comme d'autres unités, la formation de sécurité « sécurisation des chantiers » est sous-réalisée, raison pour laquelle celle-ci se trouve désormais dans les priorités de l'unité.

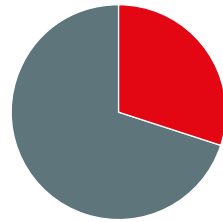
Beaucoup de formations attendues par les agents ont été faites ou sont programmées (PHPI, API, PR2I, OCTYS). La commission sera très attentive à la fin d'année. Ces formations sont nécessaires à la maintenance des équipements, prévenant des situations gênantes voire bloquantes pour les mainteneurs et l'exploitation.



DPI



Taux de réalisation à fin juin : 15 %



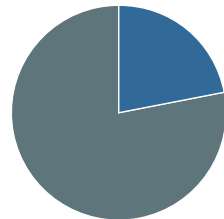
Projection fin d'année (hors Covid) : 30 %

Le pôle DPI a été constitué avec la création de RATP Infrastructures. Les comparaisons avec les synthèses de 2019 sont par conséquent des estimations.

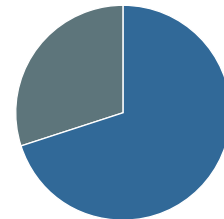
La formation SST (sauveteur secouriste du travail) doit être mise en valeur, par exemple lors des EAP. Trop peu d'agents de DPI la connaissent.



VOIE



Taux de réalisation à fin juin : 22 %



Projection fin d'année (hors Covid) : 70 %

Les permis poids lourds prévus cette année sont reportés au début de l'année prochaine.



Soutenus par le cursus poseur, les résultats du second semestre devraient être de bon niveau. Un nouveau RFU est arrivé début novembre du département RDS (réseau de surface). Un nouveau responsable du centre de formation a également pris ses fonctions mi-juillet.

2021, UN MEILLEUR CRU POUR LA FORMATION ? LES INCERTITUDES SONT ENCORE NOMBREUSES...

Le bon accomplissement du Plan de développement des compétences 2021 dépendra grandement de l'évolution de la situation sanitaire. Ce PDC est en tout cas le premier à correspondre au périmètre de notre nouveau département.

107 125 heures

7 877 stagiaires

52,5 % consacrés au maintien et développement des compétences de la maintenance.

AVIS SUR LE PDC 2021 (EXTRAITS)

« Après les péripéties de l'année 2020 et la création de RATP Infrastructures, le PDC repart sur de bonnes bases. (...) En cette période où tout semble revu à la baisse, le niveau d'heures est maintenu mais cela sous-entend qu'une partie du report du PDC 2020 y contribue. (...) La formation est un des axes majeurs face aux enjeux du département pour l'année 2021. »

POUR : 18

(13 CGT, 2 UNSA, 1 CFE-CGC, 2 SAT)

LA COMMISSION FORMATION Pascal LAMBERT, président (CGT) ; Stéphane BONNENFANT (CGT) ; Sébastien LESGENT (CGT) ; Marc MURATI (CGT) ; Sylvain ROUSSEL (UNSA).

EN SÉANCE(S)

La séance du CSE est le moment autour duquel l'activité du Comité Social et économique s'organise. Le travail réalisé en amont dans les commissions permet d'éclairer les avis (consultatifs) que les élus donnent sur les dossiers que la direction est légalement obligée de leur présenter.

EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION DE L'IMMEUBLE BOURDON/CRILLON

Nous vous rappelons l'impérieuse nécessité d'informer précisément les personnes pénétrant sur le site et particulièrement les agents de CT et de TDE. (...) Enfin, si une ou plusieurs caméras supplémentaires devaient être installées, les instances devront en être informées avant la mise en place.

Les élus du CSE RATP Infrastructures prennent acte de l'extension du système de vidéoprotection.

POUR : 18

(13 CGT, 2 UNSA, 1 CFE-CGC, 2 SAT)

POINTS DE VUE

Trois organisations syndicales sont « représentatives du personnel » à RATP Infrastructures (elles ont obtenu plus de 10 % des suffrages). Le représentant syndical au CSE est le mandataire de son organisation syndicale et a pour mission de faire connaître aux membres du CSE le point de vue et la position de celle-ci. Il dispose d'une voix consultative et ne peut donner que son avis sans prendre part au vote du CSE.

« Enjeu majeur dans le contexte actuel, le télétravail et son évolution sont aussi une des préoccupations principales des collègues concernés. À la CGT, nous avons à ce sujet un coup d'avance sur l'entreprise, qui amorçait une consultation au moment où la nôtre se concluait. Laquelle confirme que les agents sont beaucoup plus nombreux à vouloir télétravailler, et pour des volumes horaires plus importants (en moyenne l'équivalent d'un mi-temps). Par exemple, un quart des répondants demande à télétravailler quatre voire cinq jours par semaine ! Satisfaire l'appétit de télétravail des agents tout en obtenant de véritables garanties collectives, tant pour ceux qui veulent télétravailler que pour ceux qui ne le désirent pas, sera la clé des futures négociations. »

Céline CASSOU (CGT)



« Le déploiement du CSRH se poursuit, avec la perspective du transfert au 1er janvier de l'essentiel de la gestion des ressources humaines de tous les salariés de notre département. La mise en œuvre de cette opération de productivité fait peu de cas de la qualité de la relation RH et des risques psycho sociaux que la dématérialisation fait courir. Dans les attachements opérationnels, le fait d'avoir une équipe de proximité permettait d'avoir un véritable interlocuteur – non « dématérialisé » – et d'obtenir des réponses rapides. Une équipe locale permettait également le reclassement d'agents en inaptitude, pour le coup très utiles et appréciés. Désormais, avec toutes ces dématérialisations, une chose en sûre...Le «R» de RH tend à disparaître...Le «H» on peut hélas déjà le rayer ! »

UNSA



« Ce dernier trimestre restera gravé dans nos mémoires par la reprise inexorable de la Covid et les événements tragiques, humains, climatiques et sociaux. Le confinement redevient la norme et le télétravail aussi, le tout s'inscrivant dans une durée difficile à déterminer. Les gestes barrières sont compris et assumés dans nos modes de travail en gestion d'exception. Dans ce contexte extrême, la continuité de service et de nos missions restent prioritaires, mais il convient de renforcer notre vigilance sur «l'humain», afin de ne laisser personne isolé socialement ou professionnellement. Espérons que cette deuxième vague nous permettra de gagner en maturité, d'innover et de progresser dans nos métiers pour assurer la continuité de service sur nos réseaux Bus, Tramway, Métro et RER. »

Imed BARKALLAH (CFE-CGC)





LE CSE, C'EST QUOI ?

Le Comité Social et Économique, issu de la réforme du Code du travail (ordonnances Macron), a succédé aux CDEP, CHSCT et DP. Dans des conditions moins favorables aux représentants du personnel, il reprend les prérogatives des trois précédentes instances. C'est un lieu d'information et de débat sur les politiques de notre département et de l'entreprise. Les avis émis par le CSE restent cependant consultatifs.

Les élus sont des collègues que vous pouvez par conséquent consulter sur les questions d'organisation, de conditions de travail et de sécurité. Ils sont 40 (titulaires et suppléants), mais seuls 22 siègent en séance. C'est le moment central autour duquel l'activité du CSE s'organise. Le bureau administre le CSE et anime le travail collectif.



LES COMMISSIONS

Les interventions des élus sont nourries par le travail de trois commissions obligatoires : les commissions Économique, Formation professionnelle, Égalité professionnelle (entre les femmes et les hommes) ; et une quatrième, facultative mais indispensable à RATP Infrastructures : la commission Nouvelles technologies.

Ces quatre commissions pluralistes sont respectivement présidées par Luc Nayroles, Pascal Lambert, Frédérique Touboul et David Lecler.



LA NOUVELLE

Partie intégrante du CSE, la commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) a pour lourde charge de remplacer à GDI les deux CHSCT disparus. Ils étaient forts de 12 élus pour veiller au respect des règles de sécurité établies par l'employeur. La nouvelle la CSSCT est composée de 5 élus seulement et souffre de moyens réduits. Particulièrement depuis la création de RATP Infrastructures et l'augmentation du nombre d'agents (lire pages 4 et 5). La commission est présidée par la direction ; Christian Parot en est le secrétaire.

VOS REPRÉSENTANTS

LE BUREAU

Eric TURBAN
secrétaire du CSE
→ CGT, élu titulaire
Luc NAYROLES
trésorier
→ CGT, élu titulaire
François DELGADO
→ UNSA, élu suppléant
Jean-René MORVAN
→ CGT, élu titulaire
Christian PAROT
→ CGT, élu titulaire

ÉLUS TITULAIRES

Tarris Lawson
ANDET-ASSANA
→ CGT
Jamel AMOUNI
→ SAT
André BAZIN
→ CGT
Benjamin BROUCHET
→ CGT
Wady DEBBABI
→ SAT
Laurent DUMYCZ
→ UNSA
Yves-Didier COUSSEAU
→ CGT
Sébastien GAJEK
→ CGT
Christophe HARDY
→ CGT
Pascal LAMBERT
→ CGT
David LECLER
→ CGT
Bruno LESPÉ
→ CGT
Benoît LUCAS
→ CGT
Sandrine MATEOS
→ CGT
Nicolas PRIEUR
→ CGT
Sylvain ROUSSEL
→ UNSA
Frédérique TOUBOUL
→ UNSA

ÉLUS SUPPLÉANTS

Jérôme ANDRIEUX
→ CGT
Sébastien BOIDIN
→ CGT
Stéphane BONNENFANT
→ CGT
Julien-Pierre FENART
→ CGT
Carole HENRION
→ CGT
Fabrice KELLER
→ CGT
Sébastien LESGENT
→ CGT
Valentin LERENDU
→ CGT
Jacky LESCOP
→ CFE-CGC
Sébastien LIOT
→ CGT
Paulo LOPES
→ CGT
Jean-Claude MARQUES
→ UNSA
Marc MURATI
→ CGT
Teddy PELLETIER
→ SAT
Rudy ROMERO
→ CGT
Demba SEMEGA
→ CGT
Aude SIMON
→ CFE-CGC
Stéphane TONDUT
→ CGT

REPRÉSENTANTS SYNDICAUX

CGT : Céline CASSOU
UNSA : Halim BENGUEDDOUDJ
CFE-CGC : Imed BARKALLAH

ENSEMBLE LE JOURNAL DES ÉLUS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE RATP INFRASTRUCTURES N°10 - NOVEMBRE 2020

Directeur de la publication : Eric Turban ;
Comité de rédaction : Valentin Lerendu, Céline Cassou, Christian Parot ;
Conception éditoriale : Nicolas Duffour ;
Direction artistique et mise en page : Denis Pichelin ;
Dessins : Tanguy Le Bihan ;
Photos : Tiphaine Lanvin (PhotoSociale).
Impression : CSE RATP Infrastructures et GRAPHO12.